TRANSPORT PUBLIC À SKIKDA

20 bus opérationnels en mars

L'Entreprise de transport urbain de Skikda (ETUS) a été installée en janvier. Sa mission : la gestion et l'exploitation des 30 bus de marque belge, Van Hool, dont vient d'être dotée la commune du chef-lieu de wilaya.

L'entreprise, une Epic, a pour siège social l'ex-centre de transit Hamrouche-Hamoudi, concerné actuellement par des travaux de réhabilitation, de construction de locaux administratifs et de revêtement intégral du site en bitume. Le chantier prendra fin en février. Le transport public urbain renaît de ses cendres. Trente bus acquis à raison de presque 3 milliards de centimes l'unité au titre du budget d'Etat, sont en voie de desservir les différentes artères de la ville, notamment les cités longtemps ignorées par les transporteurs privés. On pourrait citer la rocade Houari-Boumediene, l'avenue Bachir-Boukadoum, la cité Zeramna, Oued-El-Ouahche.

Actuellement, on enregistre l'arrivage de vingt bus, les dix autres seront livrés incessamment. En attendant la réception du siège social précité, c'est celui de la Protection civile, situé à Hamrouche Hamoudi, qui sert de parc de stationnement des bus. D'une longueur de douze mètres, ils ont une capacité de 100 places dont 24 assises et un poids total en charge autorisé de 19 tonnes. Roulant à une vitesse maximale de 55 km/h, les bus Van Hool apporteront beaucoup en matière de réorganisation des plans de transport.

Ils sont équipés du nouveau système de billetterie au sein de la cabine du receveur, à travers la boîte de compostage dernier cri. Les usagers peuvent aussi s'abonner en achetant un paquet de billets correspondant au nombre de trajets à parcourir. Pour la circonstance, un bureau sera installé en plein centre-ville. «Pour cela, nous avons déjà reçu l'aval du P/APC, le choix du terrain se fera dans les plus brefs délais. Un personnel qualifié et répondant aux critères préétablis sera installé», nous dira le directeur général de cette Epic, Boulechouche Abdelkader, nommé par décret présidentiel en date du 16 janvier 2007. Il nous informera également que «les mêmes billets sont valables pour prendre les télécabines du téléphérique qui sera livré en mai, selon les prévisions». L'Etus s'est vu également confier la gestion et l'exploitation du téléphérique. En Outre, les chauffeurs seront dotés de téléphones reliés à une antenne installée quelque part en ville, qui leur permettront de contacter la direction de l'Etus, la police et les services de la Protection civile en cas d'entrave rencontrée durant le trajet. Les contraintes en matière de circulation seront aussi signalées dans le but d'alerter sur d'éventuels retards. «Dans ce contexte, des relais doivent être fonctionnels simultanément à travers un chef de quai au niveau de chaque arrêt, dont la mission est le suivi et le contrôle rigoureux», nous explique notre interlocuteur.

La ponctualité est déterminante pour la réussite de ce projet. «Tous les bus prendront le départ à partir du terminus à 6h du matin et ne s'arrêteront que vers 20h, deux équipes de six employés se relayeront le service, de 6h à 13h et de 13h a 20h», précise-t-il et d'enchaîner : «Tous les bus seront numérotés, ce qui permettra aux usagers de dénoncer le moindre dépassement horaire. Les horaires de départ et d'arrivée seront affichés aux arrêts et à l'intérieur des bus.» «Le temps de stationner et de redémarrer ne doit pas dépasser une minute», nous explique Boulechouche Abdelkader, qui ajoutera que «les bus démarreront et feront le trajet même vides, leur itinéraire est tracé en fonction du temps et non pas en rapport avec la charge humaine». «Chaque bus aura à créer six emplois : deux chauffeurs, deux receveurs et deux pour la maintenance et l'administration. Une équipe nocturne chargée du nettoyage des bus travaillera de 21h à 4h du matin».

L'AWEM a transmis une liste de plus de 200 candidats, qui ne répondent pas forcément au profil recherché. La tâche sera ardue pour l'Etus. Une sélection se fera au courant de cette semaine par une délégation de l'Etusa d'Alger dans le but de sélectonner les meilleurs chauffeurs, 60 seront retenus, soit deux par bus. Ces derniers seront aussi concernés par une formation de 10 jours. Dans le domaine de la conduite, des moniteurs spécialisés y veilleront. La même durée sera nécessaire pour le stage de perfectionnement des receveurs, qui seront pris en charge par les éléments de la Protection civile pour les manœuvres et exercices de secourisme et d'assistance d'usagers en danger. Telle sera la nouvelle configuration institutionnelle de lutte contre l'anarchie du transport urbain longtemps soumis au diktat du privé. Concernant les privés, le directeur des transports de la wilaya se veut rassurant : «Les transporteurs privés n'ont rien à craindre, cette nouvelle stratégie se veut compétitive et vise à instaurer une concurrence loyale à long terme. Notre souci premier est d'améliorer la qualité des services et d'instaurer une complémentarité dans la couverture des lignes».

Une étude confiée aux professionnels de l'Etus, sera lancée dans les prochains jours afin de mieux cerner cette problématique au terme de laquelle une nouvelle configuration des plans de transport et de circulation verra le jour : toutes les lignes seront graphiquées et les différents horaires des trajets définis. En premier lieu, les 20 bus effectueront des trajets à vide, ce qui permettra une certaine familiarisation avec ces nouvelles acquisitions d'origine belge et une identification horaire réelle. Parallèlement à cela, les autorités locales doivent faire chorus pour aménager les routes, réviser le plan de circulation, mettre en place les infrastructures nécessaires et réorganiser le parc roulant afin de permettre l'efficacité requise du projet de transport urbain.

A titre d'information, le projet de redynamisation du transport public urbain intervient dans le cadre d'une nouvelle stratégie nationale qui a ciblé 10 wilayas, et traduite par l'achat de 300 bus. Au préalable, un projet-pilote a ciblé trois grands pôles du pays, Oran, Constantine et Annaba. Une expérience qui a porté ses fruits, dit-on.

A Skikda, le lancement du premier trajet des 30 bus Van Hool est prévu au cours de la deuxième quinzaine de mars. Le 8, coïncidant avec la journée internationale de la femme, pourrait être la date idéale pour le concrétiser.

Zaïd Zoheir

ANNABA

La place publique en ébullition

Sur un fond endémique de chômage et de décrépitude socioéconomique s'instaure à Annaba une situation de quasi-anarchie.

La fin de la semaine écoulée, dans un calme relatif et en ordre dispersé, des travailleurs de divers secteurs d'activité ont pris possession de la rue. Quelques jours auparavant, les lycéens candidats au baccalauréat avaient entamé un mouvement de grève largement suivi. Ils revendiquaient une meilleure prise en charge de leurs destinées scolaires. Ils ont été précédés d'un sit-un provoqué devant le siège de la wilaya par les habitants des bidonvilles demandant chacun le logement qu'on leur avait promis.

Mardi et mercredi derniers, les travailleurs d'Algérie Poste ont provoqué le leur devant le siège de l'union de wilaya UGTA. Ils protestaient contre ce qu'ils ont qualifié de dictature appliquée par le secrétaire général de l'UW/UGTA. Comme pour confirmer le fait que jamais Annaba n'avait présenté pareil spectacle de désolation, le sit-in des routiers et des conducteurs d'engins a clôturé la fin de semaine. Les autorités locales font comme si de rien n'était. Elles vaquent à leurs occupations routinières sans véritable incidence sur la vie de la 4e wilaya d'Algérie. Un spectacle qu'aggrave l'insécurité dans la commune, chef-lieu de wilaya. Il ne se passe pas un jour, en effet, sans que l'on ait à enregistrer des atteintes aux biens et aux personnes.

Les efforts consentis par les services de la police judiciaire pour tenter de maîtriser la situation restent insuffisants faute d'effectifs et de moyens adaptés à la lutte contre la délinquance et le banditisme. Et si le trafic de drogue dure (cocaïne) prend de l'ampleur, celui des armes est un secret de Polichinelle. Il est confirmé par l'interpellation de 2 individus surpris, début janvier 2008, en possession de 2 pistolets automatiques Beretta. Durant la même période, les gendarmes de la brigade de la localité de Aïn-Sayad mettront la main sur une autre arme du même type et des munitions découverts au domicile d'un individu.

Il avait été interpellé dans une affaire de menaces de mort.Toujours début janvier 2008, c'est également un Beretta dont s'étaient servis 4 individus encagoulés. Ils avaient investi 2 habitations occupées par des familles à la cité du 1er-Mai sur la RN44 (Annaba-Constantine). Selon des sources ayant requis l'anonymat, ces armes proviendraient du lot de 5000 pistolets automatiques introduits durant la décennie noire via la frontière algéro-libyenne. Plusieurs titres de la presse nationale s'en étaient fait l'écho. C'est dire qu'à Annaba, en l'absence de tout développement socioéconomique, la place publique est en ébullition. L'on peut même affirmer que la situation est au bord de l'explosion sociale.

Les dernières décisions du SG de l'UW/UGTA, également SG local du RND et député à l'Assemblée populaire nationale visant à évincer des syndicalistes élus par leur base pour les remplacer par des personnes de son choix, ne sont pas faites pour calmer les esprits. Tout autant que l'arrêté du P/APC de Annaba du 28 janvier 2008, interdisant tout stationnement de camions ou engins sur l'ensemble du périmètre de la commune de Annaba. «Cet arrêté est une condamnation au chômage de plus de 300 pères de famille en direct et 3 fois plus en indirect», ont affirmé des conducteurs de poids lourds et d'engins en sit-in devant le siège de la commune de Annaba mercredi dernier.

Abdelbaki D.

ADRAR

Pas de pain dans les boulangeries

Pour mieux situer la région de Tinerkouk ou zaouit Eddabagh comme on l'appelle, cette daïra se trouve à 270 km du chef-lieu. D'ailleurs le goudron s'arrête là.

Tinerkouk est une commune qui compte un peu plus de 2 000 âmes qui ont été privées de pain pendant cinq jours. Cinq jours durant où les pères de famille ne parvenaient pas à ramener ne serait-ce qu'une baguette de pain malgré la présence de trois boulangeries qui ne pouvaient offrir cet élément de nutrition de base. L'origine de cette défaillance trouve son explication, d'après un représentant de la corporation, à une rupture de stock de la matière première, la farine, au niveau des unités Eriad de la région.

Cette situation atypique est vécue par les habitants comme une véritable avanie et vous donne le tournis.Les boulangers, impuissants ont été obligés à fermer boutique et à baisser rideau et chômer malgré eux : pas de farine, pas de pain. Mais là où le bât blesse, c'est que cette farine, comble de l'ironie, se trouve et en quantité suffisante, au niveau des épiceries, certes, cédée à un prix faramineux (pas moins de 2500 DA le sac de 50 kg) mais pardi elle existe bien et semble narguer ces résidants, incapables de réagir face à ce terrible dilemme.

Déployer son énergie à acheter les légumes et de quoi se nourrir ou passer son temps à errer à la recherche d'une baguette de pain. Pourtant, la farine fait partie des prix subventionnés par l'Etat et est considérée comme un produit de première nécessité.

Cette pénurie, qui s'est fait terriblement ressentir, a touché plusieurs secteurs, santé et éducation où les enfants habitués à recevoir une collation, pendant la récréation pour les cantines et un repas chaud pour les internes sont restés sur leur faim. Il faudrait agir et rapidement sortir les habitants de cette situation ubuesque.

El Hachemi S.

DIRECTION DU COMMERCE D'EL-TARF

Le business connection

La commission d'enquête dépêchée par le ministre du Commerce et qui a entamé son travail, samedi, aura du pain sur la planche du fait du nombre des dossiers volumineux à passer aux cribles et de leurs ramifications dans l'administration locale, impliquant plusieurs hauts responsables et des entrepreneurs, indique-t-on de sources fiables. Nos sources ont affirmé par ailleurs que ces dossiers concernent l'affaire du marché de gros de wilaya pour les fruits et légumes, l'affaire des déchets ferreux, l'aménagement du logement de fonction de la directrice du secteur et qui a coûté 82 millions de centimes pour les travaux de peinture et dont la facture a été payée en une semaine, un montant et une célérité qui ramènent à poser plusieurs questions sur les rapports de cette dernière avec l'entreprise, l'affaire des subventions du lait, l'affaire de l'avis d'appel d'offres restreint pour le suivi des travaux des 8 marchés communaux couverts, un appel qui serait contraire à la législation en vigueur et particulièrement le code des marchés publics.

Dans le même sillage, notre source a évoqué le problème des 4 voitures de service en panne depuis 2002 et qui attendent d'être réparées pour la modique somme de 4 millions de centimes. Sur un autre plan nos sources parlent aussi de l'affaire du dernier recrutement et qui concerne le pourvoi de 9 postes, lequel serait entaché d'irrégularités. Par ailleurs, il est judicieux de rappeler que les associations locales de protection des consommateurs sont totalement marginalisées par la direction du commerce. Une situation qui a poussé ces dernières à adresser des doléances à qui de droit pour dénoncer un état de fait préjudiciable en premier lieu à la crédibilité des institutions de l'Etat et en dernier ressort au consommateur lambda.

Daoud Allam

BOUIRA

Annulation énigmatique des résultats d'un concours

Au mois d'octobre dernier, un concours de recrutement d'agents et secrétaires de bureau au profit des dizaines de communes à travers les wilayas du pays a été organisé à l'INSFP de Blida. Après la publication des résultats concernant le concours écrit en novembre dernier, les candidats reçus furent convoqués pour l'examen oral. Quelques jours plus tard, un P-V portant la liste définitive des candidats admis a été publié et les concernés informés. Ce fut pour ces candidats une immense joie après tant d'années d'attente surtout que le recrutement allait leur ouvrir les portes d'une stabilité professionnelle et sociale. Or, quelle ne fut leur surprise quand quelques semaines plus tard, ils apprirent le gel des résultats du concours au niveau de la Direction générale de la Fonction publique. Un gel devenu une annulation pure et simple du concours sur lequel les candidats avaient mis tout leurs espoirs.

D'après les concernés, cette annulation serait due à des anomalies constatées lors du déroulement du concours. Cependant, poursuivent-ils, ces arguments sont infondés puisque la DGFP n'a pas tenu compte de tous les efforts fournis par les candidats ni des différents déplacements vers le lieu du concours, ni même les traumatismes causés par cette annulation surtout que les raisons invoquées ne les concernent ni de près ni de loin. Aussi, après plusieurs interpellations pour que la DGFP revienne sur sa décision et avalise les résultats du concours, les candidats en question et issus de la daïra de M'chedallah, mais aussi d'autres postulants de diverses wilayas viennent d'interpeller le ministre du Travail pour les rétablir dans leurs droits et punir les responsables directs des anomalies survenues dans ce concours au lieu de sanctionner les candidats eux-mêmes.

Y. Y.

BOUMERDÈS

Les sinistrés du séisme de 2003 de Ouled-Heddadj refusent de payer le loyer des chalets

Les sinistrés relogés dans des chalets après le séisme du 21 mai 2003 refusent de payer le loyer. «Nous ne sommes pas des cas sociaux», nous a déclaré un membre de l'association des sinistrés du site des chalets de la cité Saïdani-Djillali de Ouled-Heddadj. Selon ce responsable, la daïra de Boudouaou dont fait partie cette commune a exigé le versement d'un loyer mensuel de 1 200 DA et ce, avec effet rétroactif depuis 2003, date de l'attribution de ces maisons en préfabriqué.

«Ces habitations nous ont été cédées dans le cadre de la prise en charge des familles victimes du séisme, par conséquent nous sommes tenus de les restituer une fois nos habitations reconstruites ou réhabilitées. Notre situation est régie par arrêté interministériel. De ce fait, le paiement des loyers concerne uniquement les familles relogées dans le cadre du social», ajoute ce représentant.

Abachi L.